

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL
OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2022
DU 27/10/2022 POUR
ELABORATION DU SCHEMA
DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES DE LA SOCIETE
AEROPORTS DU CAMEROUN SA
Imputation : BUDGET DE LA
SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN
S.A., Exercice 2022.**

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place d'une approche de management par objectif, et dans la perspective de renforcement du pilotage des ressources humaines, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun SA, Maître d'Ouvrage, envisage de lancer un appel d'Offres National Ouvert pour l'élaboration du schéma Directeur des ressources humaines au sein de la société Aéroports Du Cameroun SA.

2. Consistance des prestations

Les consistances du schéma Directeur des ressources humaines consistera à :

- 1) Analyser l'état des lieux qualitatif et quantitatif des ressources humaines existant à ADC SA ainsi que les principaux facteurs d'évolution (structurels, organisationnels technologiques) ;

- 2) L'analyse prévisionnelle des besoins
 - 3) La stratégie ressources humaines de ADC SA en termes de pilotage des effectifs, de gestion des emplois, de développement des compétences, amélioration des procédures et des outils permettant de suivre l'activité et la performance RH. ;
 - 4) Les plans d'actions 2023-2026
- NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence**

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est d'environ **Quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.**

4.Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5.Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux cabinets de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la gestion des ressources humaines.

6.Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports du Cameroun S.A., **exercice 2022, ligne 60570000**

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Département de la Gestion Administrative **des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun

S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, Tél. **222 23 36 02**, **postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq (25 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **28/11/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

N° 34./AONR/ADC/CIPM/2022 DU 27/10/2022

POUR ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10.Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage a fixé un délai de **trois (03) mois** pour l'exécution de cette prestation. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.**

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **28/11/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103-386.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique requise seront ouvertes à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPA0, enveloppe administrative) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPA0, enveloppe financière) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) La présence des informations financières dans les dossiers administratifs et les offres technique ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

14.2. Critères essentiels

1. Références en prestations similaires : **40pts ;**
2. Qualification du personnel : **30pts ;**
3. Note méthodologique : **15pts ;**
4. Moyens matériels et logistiques : **10pts ;**
5. Capacité

financière :

07pts ;

6. Preuve d'acceptation des conditions du marché : **03 pts ;**

7. Présentation de l'offre : **05pts.**

Les détails de la notation sont contenus dans le RPA0.

15.Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Ressources Humaines de la sociétéAéroports Du Cameroun, sise à son siège social à Yaoundé-Nsimalen, Tél : **222 23 36 02 poste 430.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

-MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**

-CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82;**

-Numéro vert CONAC : **1517.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

YAOUNDE Le 24-10-2022
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
OWONA ASSOUMOU THOMAS